

LES ESSENTIELS

Métiers

Emploi & activité

Publics

Méthodes

Suivi de conjoncture

*Le chômage des jeunes :
portrait statistique*

Février 2003



J.-L. ZANDA
(Direction des Études
et des Statistiques)

février 2003

Le chômage des jeunes :
portrait statistique



Notre métier, l'emploi



Résumé

Les caractéristiques du chômage des "jeunes" dépendent pour partie des frontières - nécessairement quelque peu arbitraires - que l'on attribue à cette catégorie. On s'en tient ici à la traditionnelle classe d'âge des 15-24 ans, qui, au recensement de 1999, représentait en France métropolitaine 13,1 % de la population totale, et comptait en 2002 pour 8,8 % de la population active.

Mesuré selon les critères du B.I.T., le taux de chômage des jeunes peut être considéré comme élevé : il était de 20,2 % en mars 2002. Néanmoins, il ne vaut que pour la population active (c'est-à-dire celle qui occupe un emploi ou qui en recherche un), qui ne regroupe que 30 % de la tranche d'âge. En réalité, si le chômage touche un jeune actif sur cinq, il concerne au total moins d'un jeune sur seize.

Toutes catégories confondues, les moins de 25 ans représentaient, en juin 2002, 14 % des inscrits à l'ANPE, et les 25-49 ans 68 %. Les jeunes recherchent plus souvent un emploi à durée indéterminée à temps plein. La différence observée tient pour l'essentiel au fait que les femmes de 25 à 49 ans recherchent plus fréquemment un CDI à temps partiel.

Si les jeunes sont d'ordinaire plus exposés aux retournements de conjoncture, ce sont pour l'essentiel les hommes qui, quel que soit leur âge, ont été victimes du ralentissement qu'a récemment connu le marché du travail. Cela tient au fait qu'en termes d'emploi, ce repli n'a touché que l'industrie, où ils sont majoritaires.

Bien que les jeunes demandeurs d'emploi apparaissent moins qualifiés que leurs aînés, ils sont en revanche beaucoup mieux formés que ces derniers. En ce qui concerne le métier recherché, ils sont particulièrement nombreux dans les métiers de la distribution, de la vente et de l'alimentation, ainsi que dans ceux de la maintenance. Ils le sont très peu dans les services aux entreprises et aux collectivités, ainsi que dans l'information, la communication et les spectacles.

Présents depuis peu sur le marché du travail, les jeunes sont peu exposés au chômage de longue durée. Mais la faible ancienneté de leurs demandes tient aussi à la précarité des emplois qu'ils occupent très souvent. Celle-ci implique de fréquentes transitions entre l'emploi et le chômage, qui contribuent à multiplier les mouvements d'entrée et de sortie : alors qu'ils ne représentent que 14 % du stock en juin 2002, les moins de 25 ans comptent pour 27 % des demandes enregistrées et pour 25 % des demandes sorties.

A la fin d'une période de chômage, les jeunes entrent plus souvent en formation que leurs aînés, et reprennent un peu plus fréquemment un emploi. Dans ce dernier cas, plus du tiers (36 %) se déclarent "plutôt pas" ou "pas du tout" satisfaits de l'emploi qu'ils ont trouvé à l'issue de leur inscription - alors qu'un quart (26 %) seulement des 25-49 ans expriment une telle insatisfaction - ce qui peut avoir des conséquences en termes de mobilité professionnelle.

Au total, si elle est bien réelle, l'insertion des jeunes ne se réalise toutefois dans bien des cas qu'au prix d'une précarité dont témoigne la fréquente alternance entre de courtes périodes de chômage et des emplois à durée limitée.

Sommaire

Introduction	5
Chômage et activité	6
Le taux de chômage	6
Activité et genre	7
Les jeunes inscrits à l'ANPE	8
Les catégories de la demande d'emploi	8
Les disparités régionales	9
Les niveaux de qualification et de formation	10
Les métiers recherchés	12
L'ancienneté des demandes	13
Les mouvements d'entrée et de sortie	14
Les inscriptions	14
Les sorties	14
L'action de l'ANPE et de ses partenaires	17
La récurrence du chômage	19
Pour en savoir plus	21
Glossaire	22
Les données	23



Introduction

La "jeunesse" constitue une catégorie dont les frontières sont imprécises et tendent à se brouiller de plus en plus, en raison notamment des évolutions en cours sur le marché du travail. La prolongation de la scolarité, ainsi que la fréquence et l'absence de netteté des transitions entre inactivité, chômage et emploi, ont en particulier contribué à étendre cette catégorie à des âges plus tardifs que ceux qu'elle incluait naguère, et rendent difficile le choix d'une borne supérieure, autrement dit d'un âge où ces jeunes sont considérés comme insérés, et donc pleinement "adultes".

Or du fait même de l'importance des changements qui interviennent au cours de cette période de la vie, ce choix n'est pas sans effets sur les constats susceptibles d'être opérés à son propos, et sur les conclusions qui peuvent en être tirées. A titre d'exemple, les personnes de 25 à 29 ans inscrites à l'ANPE sont plus nombreuses que les moins de 25 ans, et elles présentent un profil sensiblement différent : entrées plus tardivement sur le marché du travail, elles sont en particulier nettement plus diplômées ; en revanche, elles sont en moyenne inscrites depuis plus longtemps.

Adopter une définition très extensive de la jeunesse, comme le font certains auteurs qui regroupent les 15-29 ans, peut ainsi conduire à gommer les fortes disparités qui opposent les âges extrêmes, même si une telle définition a le mérite de prendre en compte la quasi-totalité des trajectoires dites d'insertion : alors que les moins de vingt ans sont très peu présents sur le marché du travail (7 % d'entre eux), les plus de 25 ans sont actifs, occupés ou non, dans près de neuf cas sur dix (87 %). On peut par ailleurs noter que de nombreux travaux contournent cette difficulté en étudiant ces trajectoires après la sortie du système scolaire, quel que soit l'âge où cette sortie est intervenue.

La politique de l'emploi fixe en général à 25 ans révolus la limite supérieure des mesures mises en œuvre à l'intention des "jeunes". Afin de faciliter la comparaison avec d'autres sources, nous nous intéresserons principalement ici à la traditionnelle classe d'âge des 15-24 ans, qui, au recensement de 1999, représentait en France métropolitaine 13,1 % de la population totale, et qui comptait en 2002 pour 8,8 % de la population active.

Chômage et activité

Le taux de chômage

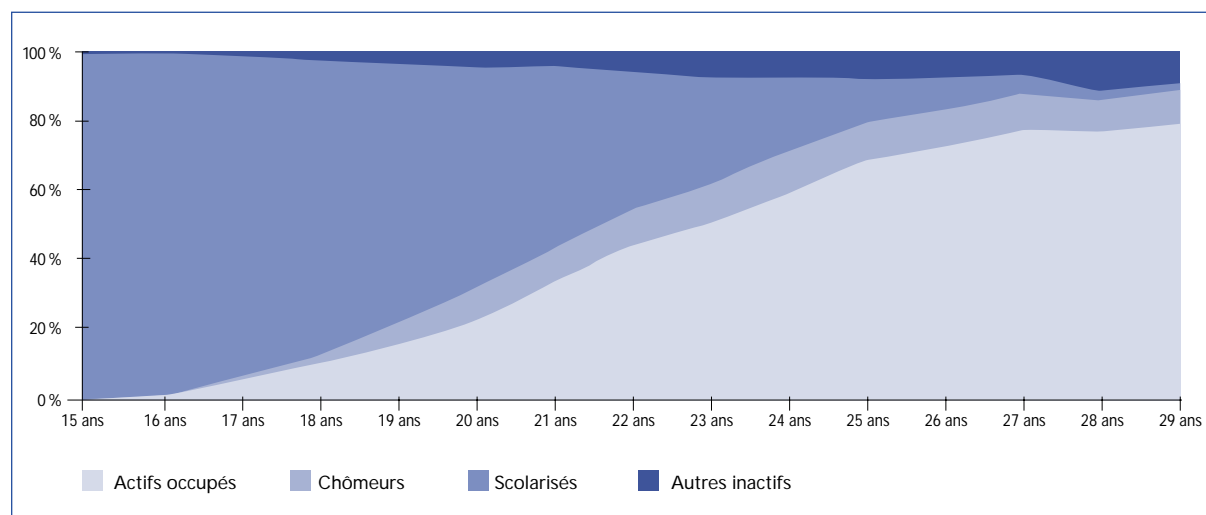
Le taux de chômage est souvent cité pour caractériser une situation des jeunes regardée comme particulièrement défavorisée sur le marché du travail français. Calculé selon les critères du B.I.T.¹, ce taux était de 20,2 % en mars 2002 (18,2 % pour les hommes et 22,8 % pour les femmes), contre 8,3 % pour les 25-49 ans. Mais cette notion est trompeuse à un double titre.

En premier lieu, ce taux est très sensible à l'âge en tant que tel au sein même de la population active

des jeunes : nul à 15 ans, il culmine à 29 % à l'âge de 20 ans et n'est plus que de 17 % à 24 ans. Sa dispersion est donc très importante au sein même de la classe d'âge étudiée.

Mais surtout, il est calculé sur la base de la seule population active (c'est-à-dire celle qui occupe un emploi ou qui en recherche un). Or celle-ci ne regroupe que 30 % des 15-24 ans : les deux tiers (66 %) de ces jeunes sont en effet toujours scolarisés. En réalité, les chômeurs ne représentaient en mars 2002 que 6 % de cette tranche d'âge.

Graphique 1 - Situation au regard de l'activité et de l'emploi des jeunes selon l'âge



Source : INSEE - Enquête Emploi - Mars 2002.

Le graphique 1 fournit une bonne illustration du fait que le taux de chômage n'a pas la même signification selon l'âge considéré : aux âges précoces, les jeunes sont très peu présents sur le marché du travail ; même si elle était importante, la proportion de ceux qui recherchent un emploi regrouperait en réalité un faible nombre d'individus. Il n'en va pas de même à des âges plus tardifs : négligeable à 15 ans (presque tous les jeunes sont alors scolarisés),

le taux d'activité augmente progressivement avec les années pour atteindre 71 % à 24 ans et 89 % à 29 ans.

La vision ainsi obtenue diffère sensiblement de ce qu'une interprétation hâtive du taux de chômage pourrait donner à penser : **si le chômage touche un jeune actif sur cinq, il concerne au total moins d'un jeune sur seize.**

¹ A partir des données de l'Enquête Emploi de l'INSEE

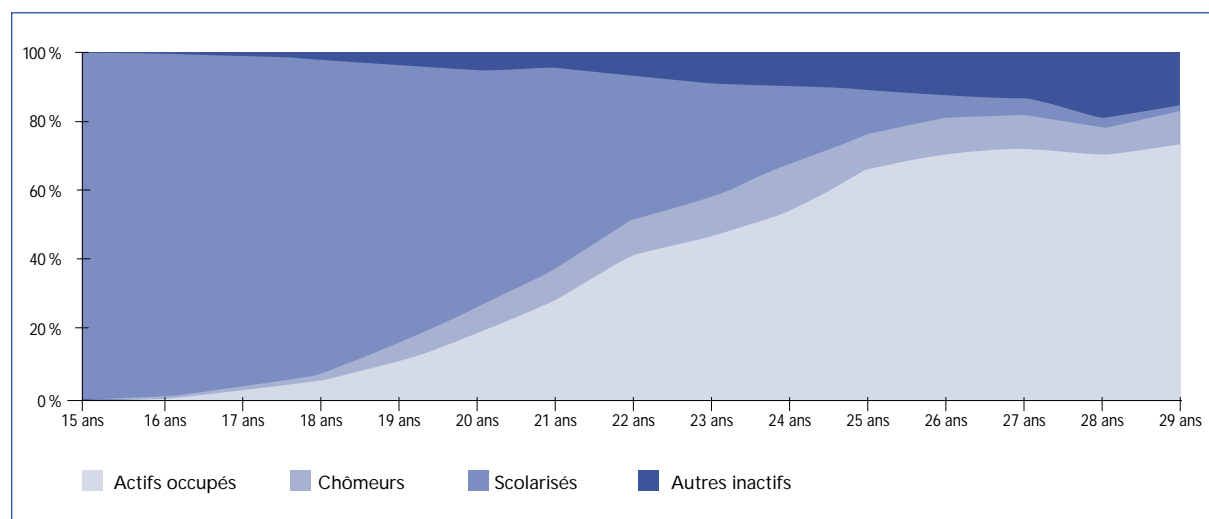
Activité et genre

Par ailleurs, après 16 ans, les taux d'activité féminins sont toujours très inférieurs aux taux masculins, ces écarts résultant de deux types de comportements distincts. D'une part, en effet, les jeunes femmes sont plus souvent scolarisées jusqu'à 24 ans ; d'autre part, elles sont - de manière fortement croissante avec

l'âge - beaucoup plus souvent inactives après la fin de leurs études (graphiques 2 et 3).

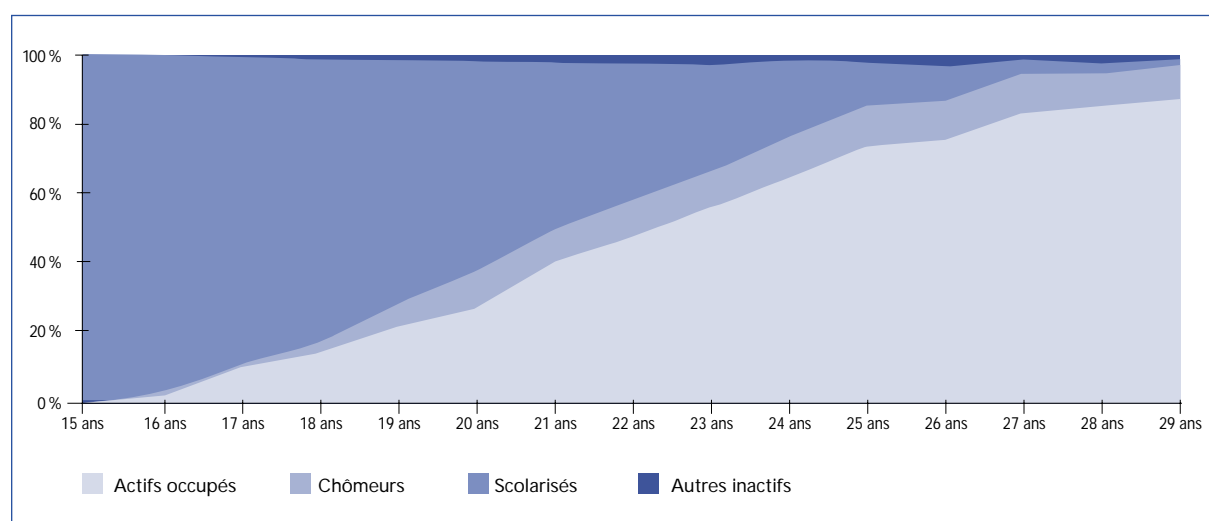
Au total, les jeunes femmes sont à l'origine des deux tiers de l'inactivité extra-scolaire avant 25 ans (82 % entre 25 et 29 ans). Sachant que le chômage se répartit de manière quasi-égale (49 % de jeunes femmes), il n'est pas surprenant de constater que leur part dans l'emploi est assez faible (42 %).

Graphique 2 - Situation au regard de l'activité et de l'emploi des jeunes femmes selon l'âge



Source : INSEE - Enquête Emploi - Mars 2002.

Graphique 3 - Situation au regard de l'activité et de l'emploi des jeunes hommes selon l'âge



Source : INSEE - Enquête Emploi - Mars 2002.

Les jeunes inscrits à l'ANPE

La définition retenue par le B.I.T. pour le calcul du taux de chômage est assez restrictive en ce sens qu'elle exclut toute personne ayant travaillé, même pour une très courte durée, au cours de la semaine de référence qui permet de mesurer ce taux. Toute personne à la recherche d'un emploi pouvant s'inscrire à l'ANPE, la population des inscrits est donc différente et dans les faits plus volumineuse, la répartition en catégories des demandeurs rendant compte de leur situation différenciée au regard de l'emploi.

L'étude du "stock" des inscrits permet une première description des jeunes au chômage, même si cette classe d'âge - présente depuis peu sur le marché du travail et bénéficiant moins souvent d'un emploi stable - est au moins autant caractérisée par ses mouvements d'entrée et de sortie que par sa situation à un moment donné.

Pour cette raison, le choix de la période de référence n'est d'ailleurs pas sans effets sur les constats opérés : l'afflux des inscriptions de jeunes demandeurs se situant entre juillet et octobre (et principalement en septembre), les observations réalisées au cours de ces mois peuvent parfois différer sensible-

ment (c'est notamment le cas de l'ancienneté de la demande) de celles qui peuvent être effectuées à d'autres périodes.

Nous nous intéresserons ici aux données de juin 2002, c'est-à-dire à un mois où le nombre des jeunes inscrits est régulièrement à son niveau le plus bas. Afin de mieux mettre en évidence leurs particularités, les moins de 25 ans ont été comparés à la tranche d'âge immédiatement supérieure, celle des 25-49 ans.

Les catégories² de la demande d'emploi

Toutes catégories confondues, les moins de 25 ans représentent à cette date 14 % des inscrits à l'ANPE, et les 25-49 ans 68 %. Les catégories des demandes sont comparables en structure, à l'exception des deux premières : les jeunes recherchent plus souvent un emploi à durée indéterminée à temps plein. La différence observée tient pour l'essentiel au fait que les femmes de 25 à 49 ans sont souvent inscrites en catégorie 2 : 20 % d'entre elles recherchant un CDI à temps partiel.

Tableau 1 - Catégories de la DEFM à fin juin 2002

	Moins de 25 ans		25-49 ans	
Catégorie 1	323 454	63 %	1 429 060	58 %
Catégorie 2	22 539	4 %	300 446	12 %
Catégorie 3	32 932	6 %	144 250	6 %
Catégorie 4	32 237	6 %	88 388	4 %
Catégorie 5	12 440	2 %	86 278	4 %
Catégorie 6	79 800	15 %	291 983	12 %
Catégorie 7	4 235	1 %	57 607	2 %
Catégorie 8	9 621	2 %	64 497	3 %
Total	517 258	100 %	2 462 509	100 %

Source : ANPE - STMT - France métropolitaine.

² Voir définitions en Annexe p. 22

Par rapport à juin 2001, le nombre des jeunes inscrits s'est accru de 8 % en juin 2002 (soit 38 500 personnes), alors que cet accroissement n'est que de 4 % pour les 25-49 ans. En ce qui concerne la seule catégorie 1, ces taux sont respectivement de 13 % et 8 %. "Premiers bénéficiaires de la baisse du chômage", ainsi que le titrait une publication de l'INSEE (2000), les jeunes sont aussi plus exposés aux retournements de conjoncture. Il n'est donc pas surprenant que cela ait été le cas à partir du second semestre de l'année 2001.

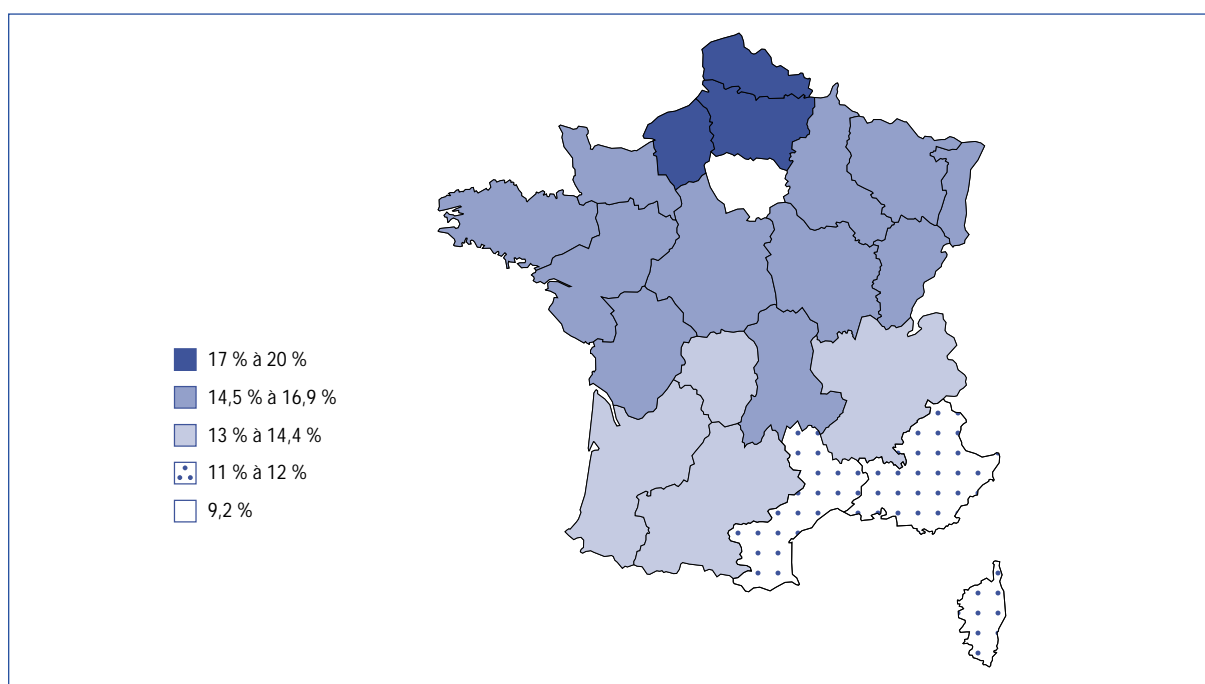
Plus remarquable est le fait que ce retournement ait pour l'essentiel concerné les jeunes hommes, qui comptent pour 85 % de l'accroissement de la tranche d'âge, alors qu'ils ne représentent que 47 % des inscrits en fin de période (44 % en juin 2001). Toutefois, cette évolution contrastée n'est que le reflet, au demeurant atténué, d'un mouvement plus général : tous âges et toutes catégories confondus, le nombre des inscrits a beaucoup plus progressé pour les hommes que pour les femmes ; pour ces dernières, ce nombre est quasiment stable dans la tranche d'âge 25-49 ans, alors que celui des hommes augmente de plus de 9 % (+ 90 961 personnes).

Les hommes ont donc été très nettement les principales victimes du récent repli conjoncturel, ce qui est à mettre en rapport avec le fait qu'en termes d'emploi, ce repli n'a touché que l'industrie - où ils sont majoritaires - alors que l'emploi a poursuivi sa progression dans le tertiaire, où se concentre l'essentiel des effectifs féminins. On notera par ailleurs que la diminution des catégories 6 et 7, qui traduit le recul des missions d'intérim, est principalement le fait des femmes, et notamment des jeunes femmes.

Les disparités régionales

La répartition régionale de la part des jeunes parmi les inscrits en catégories 1, 2 et 3 fait apparaître un fort contraste entre l'Ile-de-France et la plupart des autres régions. Il n'est pas exclu qu'une scolarité plus tardive dans le premier cas contribue à ce résultat. Mais surtout les travaux du CEREQ (2002) ont montré que l'insertion professionnelle est nettement plus aisée en Ile-de-France, où les jeunes occuperaient donc plus souvent un emploi. Ce cas particulier mis à part, les régions où la part des jeunes inscrits est plus élevée se situent au nord de la Loire ; elle est maximale dans le Nord-Pas-de-Calais (19 %), où les difficultés d'insertion se cumulent.

Part des moins de 25 ans dans la D.E.F.M. (S.T.M.T. - Cat. 1, 2 et 3 - France métropolitaine)



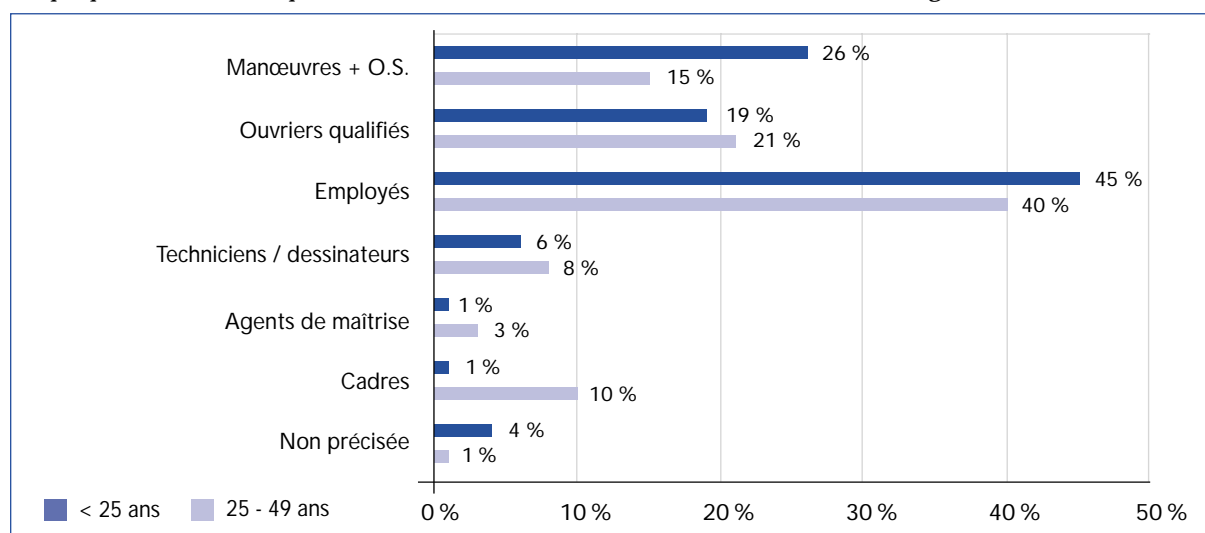
Les niveaux de qualification et de formation

L'examen du niveau de qualification gagne à être opéré en différenciant les genres, car les qualifications sont nettement contrastées à cet égard, les ouvriers étant surtout des hommes et les employés surtout des femmes. **Alors que les jeunes hommes demandeurs d'emploi sont plus souvent ouvriers que leurs aînés** (avec une qualification globalement moindre), **c'est l'inverse qui prévaut pour les jeunes femmes** : plus encore que leurs devancières, celles-ci sont en effet massivement employées (82 %) et rarement ouvrières.

Indépendamment de ces contrastes, il est compréhensible que les jeunes demandeurs d'emploi apparaissent moins qualifiés que leurs aînés. Notamment, l'accès à des postes à responsabilités - d'agents de maîtrise ou de cadres - est rare en début de vie professionnelle.

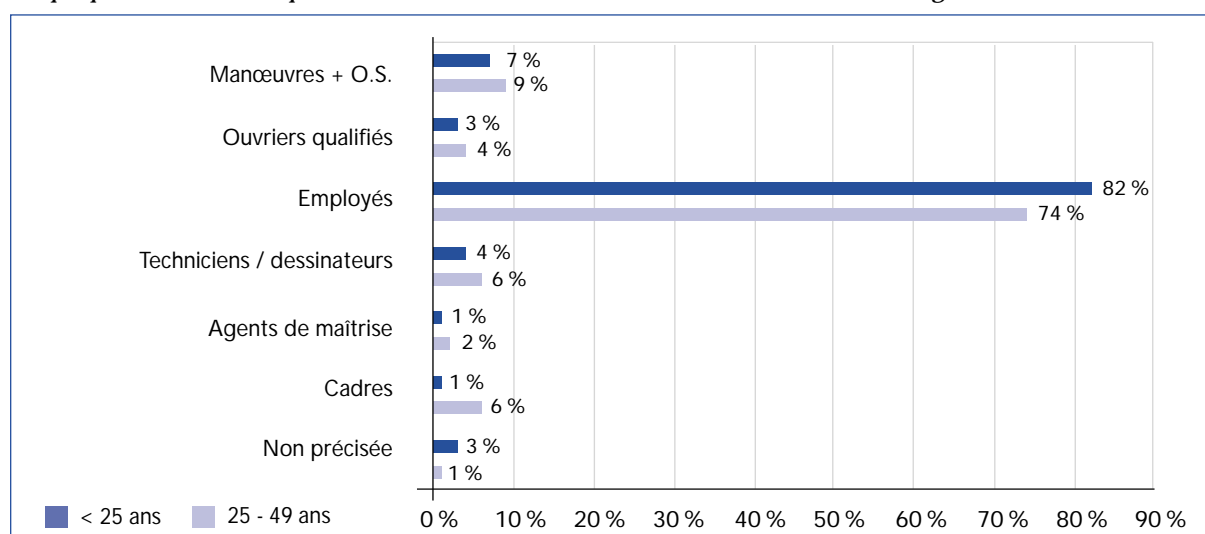
Surtout, les jeunes engagés tôt dans la vie active ont moins de chances d'avoir accédé à une qualification équivalente à celle des autres tranches d'âges. Néanmoins, si l'on excepte la rubrique "cadres", la différence entre les deux classes d'âges se révèle au total assez peu importante.

Graphique 4 - Niveau de qualification des hommes inscrits à l'ANPE - DEFM - Catégories 1+2+3



Source : ANPE - STMT - France métropolitaine - Juin 2002.

Graphique 5 - Niveau de qualification des femmes inscrites à l'ANPE - DEFM - Catégories 1+2+3

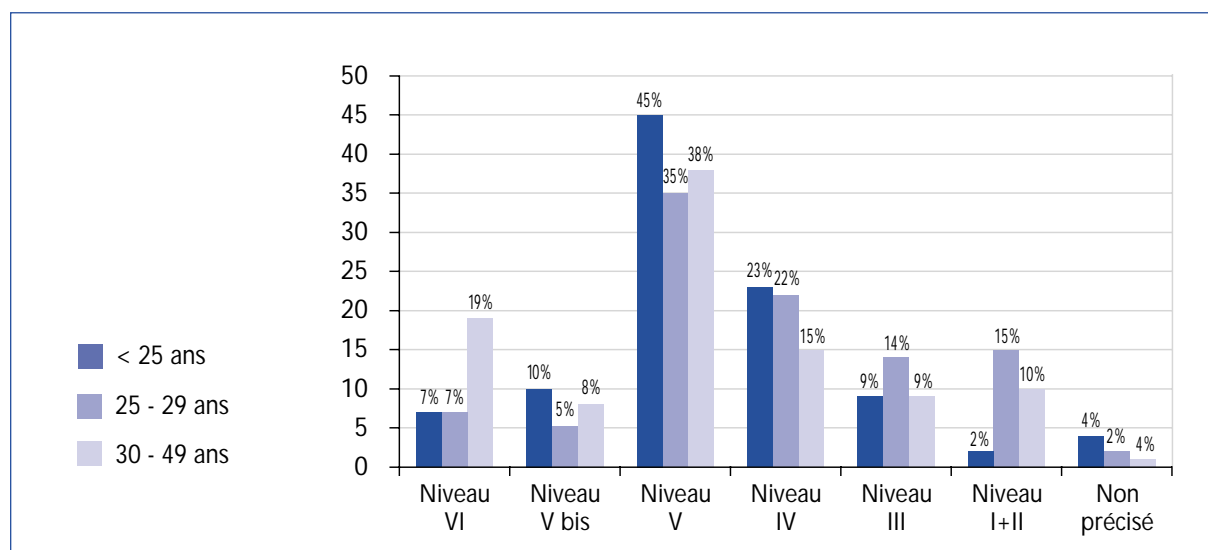


Source : ANPE - STMT - France métropolitaine - Juin 2002.

La faiblesse relative de cet écart tient sans doute pour une large part à la sensible élévation, depuis une dizaine d'années, du niveau de formation des sortants du système éducatif : les jeunes chômeurs apparaissent beaucoup mieux formés que leurs aînés. La rareté des niveaux I et II (2^e et 3^e cycles universitaires) parmi les premiers tient bien évidemment au fait que les moins de 25 ans engagés dans

des études longues sont en général absents du marché du travail ; en outre, les diplômés de l'enseignement supérieur accèdent plus facilement à l'emploi. Le graphique 6 montre toutefois que ces diplômés ne sont pas pour autant épargnés par le chômage. Mais ils y sont surtout confrontés dans la tranche d'âge immédiatement supérieure.

Graphique 6 - Niveau de formation de la DEFM - Catégories 1+2+3



Source : ANPE - STMT - France métropolitaine - Juin 2002.

Les métiers recherchés

Répartis en ROME (466 postes), les métiers recherchés par les moins de 25 ans sont un peu moins dispersés que ceux qui caractérisent les 25-49 ans : 23 métiers regroupent la moitié des jeunes

(contre 28 pour la tranche d'âge supérieure), et 65 les trois quarts (contre 84). Cela n'est pas surprenant, dans la mesure où une diversification des activités implique souvent une expérience qui n'est pas encore acquise aux premières étapes de la vie professionnelle.

Tableau 2 - Les quinze premiers métiers recherchés par les jeunes demandeurs d'emploi

ROME	Emploi-métier	Moins de 25 ans	% (1)	% cumul
14223	Vendeur en équipement de la personne	22 342	6 %	6 %
12131	Secrétaire bureautique polyvalent	13 183	3 %	9 %
11113	Intervenant auprès d'enfants	12 560	3 %	13 %
43312	Agent de manipul. et déplacement de charges	12 235	3 %	16 %
14111	Employé de libre-service	11 874	3 %	19 %
11122	Agent de service de collectivité	11 341	3 %	22 %
12132	Secrétaire bureautique spécialisé	10 860	3 %	25 %
12121	Agent administratif d'entreprise	10 614	3 %	28 %
43311	Agent de stockage et répartition de marchandises	10 562	3 %	30 %
14112	Hôte de caisse libre-service	6 484	2 %	32 %
13222	Serveur en restauration	6 388	2 %	34 %
12112	Agent d'accueil	6 106	2 %	36 %
43113	Conducteur-livreur	5 721	2 %	37 %
45412	Agent de finition, contrôle, conditionnement	5 616	1 %	38 %
23131	Animateur généraliste de loisirs	5 305	1 %	40 %

Source : ANPE - STMT - France métropolitaine - Juin 2002 - Catégories 1+2+3.
(1) Poids du métier dans l'ensemble de la tranche d'âge.

Un autre aspect de cette relative concentration professionnelle réside dans le fait que la part des moins de 25 ans apparaît très élevée dans certains métiers (tableau 3), alors qu'ils sont peu représentés dans d'autres emplois comme ceux d'Intervenant à domicile (7%), de Nettoyeur de locaux et de surfaces (7 %) ou d'Employés de ménage à domicile (3 %). Globalement, les jeunes sont particulièrement

présents dans les métiers de la distribution, de la vente et de l'alimentation, ainsi que dans ceux de la maintenance. Ils le sont très peu dans les services aux entreprises et aux collectivités, ainsi que dans l'information, la communication et les spectacles.

Tableau 3 - Les quinze métiers où la part des jeunes inscrits est la plus élevée

ROME	Emploi-métier	Moins de 25 ans	Part
14224	Vendeur d'articles de sport et de loisirs	2 792	43 %
44323	Réparateur en carrosserie	1 989	38 %
47112	Préparateur produits pâtisserie-confiserie	1 190	34 %
52312	Installateur en systèmes automatisés	1 621	34 %
44321	Mécanicien de véhicules particuliers et industriels	5 024	34 %
47111	Préparateur produits boulangerie-vienniserie	1 365	32 %
13222	Serveur en restauration	6 388	32 %
14111	Employé de libre-service	11 874	30 %
47331	Réalisateur d'ouvrages en bois et mat. associés	2 057	29 %
44331	Electricien de maintenance	1 681	29 %
14223	Vendeur équipement de la personne	22 342	28 %
23131	Animateur généraliste de loisirs	5 305	28 %
44121	Opérateur-régleur sur machine-outil	2 132	27 %
11132	Coiffeur	3 355	27 %
14112	Hôte de caisse libre-service	6 484	26 %
	Tous métiers	378 925	14 %

Source : ANPE - STMT - France métropolitaine - Juin 2002 - Catégories 1+2+3.

L'ancienneté des demandes

En ce qui concerne les jeunes, l'ancienneté des demandes en cours varie fortement selon la période d'observation : elle est particulièrement faible au cours des mois marqués par l'afflux des inscriptions de sortants du système scolaire, qui accroit nettement

la proportion de demandes de moins d'un mois (cette proportion était de 27 % à fin septembre 2001). Les données de juin, mois où le nombre des jeunes inscrits est à son minimum, montrent que l'âge n'en a pas moins un effet direct : présents depuis peu sur le marché du travail, les jeunes sont peu exposés au chômage de longue durée, *a fortiori* de très longue durée.

Tableau 4 - Ancienneté des demandes à fin juin 2002 - Catégories 1+2+3

	Moins de 25 ans			25-49 ans		
			Cumul			Cumul
Moins d'un mois	69 034	18 %	18 %	181 477	10 %	10 %
De 1 à 3 mois	80 336	21 %	39 %	285 776	15 %	25 %
De 3 à 6 mois	83 932	22 %	61 %	341 582	18 %	43 %
De 6 mois à 1 an	94 262	25 %	86 %	449 474	24 %	67 %
De 1 an à 2 ans	41 105	11 %	97 %	352 393	19 %	86 %
De 2 à 3 ans	7 668	2 %	99 %	125 275	7 %	93 %
3 ans et plus	2 588	1 %	100 %	137 779	7 %	100 %
Chômeurs de longue durée	51 361	14 %		615 447	33 %	
Total	378 925	100 %		1 873 756	100 %	

Source : ANPE - STMT - France métropolitaine.

Mais la faible ancienneté des demandes des moins de 25 ans tient aussi à la précarité des emplois qu'ils occupent très souvent, celle-ci impliquant de

fréquentes transitions entre l'emploi et le chômage, et donc des durées d'inscription au total assez courtes.

Les mouvements d'entrée et de sortie

Cette situation "intermédiaire" des jeunes entre le chômage et l'emploi apparaît plus clairement si l'on examine les flux comptabilisés sur un an (de juillet 2001 à juin 2002) : alors qu'ils ne représentent que 14 % du stock en fin de période (contre 68 % pour les 25-49 ans), les moins de 25 ans comptent pour 27 % des demandes enregistrées et pour 25 % des demandes sorties, ce qui témoigne de l'importance des mouvements qu'ils connaissent sur le marché du travail. Les raisons de ces mouvements ne peuvent pas toujours être analysées avec précision à l'aide des données de la Statistique du marché du travail, du fait que nombre de ces informations sont classées dans des rubriques peu explicites ("Autres cas", "Absence au contrôle"). On peut néanmoins dégager quelques grands traits.

Les inscriptions

Près de la moitié des jeunes (48 %) s'inscrivent suite à un emploi de courte durée (contrat à durée déterminée ou mission d'intérim), et cette proportion est encore plus importante (56 %) si l'on exclut du calcul les premières entrées pour ne s'intéresser qu'à ceux qui sont déjà présents sur le marché du travail : le contraste est alors très net avec la situation des 25-49 ans, dont les emplois sont plus durables. Du fait même qu'ils ont des contrats courts, les jeunes sont rarement licenciés.

Tableau 5 - Motifs d'inscription des demandes enregistrées de juillet 2001 à juin 2002

	Moins de 25 ans		25-49 ans	
Licenciement économique	23 556	2 %	232 462	7 %
Autres licenciements	70 601	5 %	401 888	13 %
Démission	92 484	6 %	217 545	7 %
Fin de contrat	488 692	34 %	849 593	27 %
Fin de mission	199 546	14 %	261 006	8 %
1 ^{re} entrée	221 555	15 %	113 758	4 %
Reprise d'activité	23 014	2 %	119 433	4 %
Autres cas	334 643	23 %	998 813	31 %
TOTAL	1 454 091	100 %	3 194 498	100 %

Source : ANPE - STMT - France métropolitaine - Catégories 1+2+3.

Les sorties

Les données administratives relatives aux mouvements de sortie sont peu interprétables en raison de l'importance des "Absences au contrôle", qui représentent 47 % des demandes de moins de 25 ans annulées au cours de la période.

Dans plus de la moitié des cas, cette situation correspond en réalité à une reprise d'emploi, à l'occasion de laquelle la personne concernée n'a pas retourné sa carte d'actualisation. Or pour compréhensible qu'elle puisse être souvent, une telle omission n'en induit pas moins une difficulté dans l'analyse du marché du travail.

C'est pourquoi l'ANPE réalise depuis juin 2001 une enquête³ trimestrielle sur les sorties du chômage, qui permet de lever pour partie cet obstacle, tout en apportant des informations complémentaires, par exemple sur les canaux de recrutement.

Cette enquête fournit en particulier le moyen de procéder à une réestimation⁴ plus explicite des motifs de sortie des demandeurs d'emploi (Tableau 6).

Les données ainsi reconstituées montrent en particulier que les jeunes entrent plus souvent en formation que leurs aînés, et qu'ils sortent plus fréquemment pour reprendre un emploi. Mais surtout, l'enquête apporte de précieuses informations sur les caractéristiques des emplois trouvés.

Tableau 6 - Motifs de sortie réestimés des demandes annulées entre juillet 2001 et juin 2002

	Moins de 25 ans	25-49 ans	Moins de 25 ans	25-49 ans
Reprise d'emploi	699 098	1 563 176	54,6 %	50,8 %
Formation	176 818	330 238	13,8 %	10,7 %
Arrêt de recherche d'emploi temporaire	81 467	266 291	6,4 %	8,7 %
Non renouvellement motivé de la demande	19 993	70 883	1,6 %	2,3 %
Non renouvellement accidentel de la demande	80 623	142 735	6,3 %	4,6 %
Fin d'activité	27 889	96 976	2,2 %	3,2 %
Radiation administrative	12 054	42 334	0,9 %	1,4 %
Autre motif de sortie	38 157	120 661	3,0 %	3,9 %
Défaut d'actualisation suivi d'une réinscription	143 697	444 075	11,2 %	14,4 %
Total DES en Juin 2002 - Cat. 123	1 279 796	3 077 370	100,0 %	100,0 %

Sources : ANPE - STMT - France métropolitaine (Catégories 1+2+3) ; ANPE-DARES-UNEDIC - Enquêtes trimestrielles Sorties du chômage.

Même si la répartition de ces emplois par familles professionnelles - c'est-à-dire selon une logique de métiers - et leur distribution selon l'activité économique de l'employeur laissent parfois apparaître quelques différences (voir Tableau 15 A et B), l'examen des domaines d'activité permet d'observer que les jeunes présentent à cet égard un profil qui s'écarte assez souvent de celui de leurs aînés. Ainsi, leur principal débouché est le commerce, et

ils sont en général proportionnellement plus présents dans les industries, notamment les industries agro-alimentaires, la mécanique et les industries de process. En revanche, ils sont peu représentés dans les services aux particuliers, la santé, l'action sociale et l'éducation. On notera que ces débouchés, qui sont ceux de personnes inscrites à l'ANPE, ne coïncident pas toujours avec ceux que décrit le CEREQ (2002), qui n'ont trait qu'au premier employeur.

³ Voir notamment J. CHAZAL, J.LACROIX et Ch. POUJOULY.

"Les sorties du chômage vers l'emploi", DARES-ANPE. Premières Synthèses (à paraître).

⁴ En appliquant aux demandes annulées sur un an des coefficients calculés sur la base des quatre vagues de l'enquête.

Tableau 7 - Type des contrats retrouvés par les demandeurs ayant repris un emploi entre juillet 2001 et juin 2002 (en %)

	Moins de 25 ans	25-49 ans
CDI	29,8	38,0
CDD	38,9	32,5
Contrat saisonnier	4,4	3,8
Mission d'intérim	18,9	13,7
Vacation	1,2	1,7
Mise à son compte	0,3	0,8
Contrat aidé	5,5	7,9
Autre	1,0	1,5
Total	100,0	100,0

Source : ANPE-DARES-UNEDIC - Enquêtes trimestrielles Sorties du chômage.

L'enquête sur les sorties du chômage fait en outre apparaître un résultat important : **plus du tiers (36 %) des jeunes interrogés se déclarent "plutôt pas" (12 %) ou "pas du tout" (24 %) satisfaits de l'emploi qu'ils ont trouvé à l'issue de leur inscription**, alors qu'un quart (26 %) seulement des 25-49 ans sont dans ce cas (10 % et 16 % pour les items correspondants). Sans doute une telle insatisfaction tient-elle pour partie au niveau du salaire à l'embauche, plus faible pour les moins de 25 ans, ou à la précarité emplois : 59 % des jeunes ont des contrats à durée limitée (contre 48 % des 25-49 ans, Tableau 7), et ces contrats sont de moins de 2 mois dans 30 % des cas (contre 23 %).

Mais on peut penser que cette insatisfaction entretient aussi des rapports étroits avec des caractéristiques moins formelles de l'emploi. On sait en particulier que les jeunes sont souvent soumis à un déclassement à l'embauche qui, s'il n'est pas toujours aisément mesurable, n'en est pas moins important⁵.

Or il s'agit là d'un élément qui ne va pas sans conséquences : à l'occasion de la dernière phase de reprise conjoncturelle, nombre d'entreprises ont connu des difficultés de gestion de leur main d'œuvre, liées pour une part à l'opération de recrutement, mais aussi à des départs imprévus. Moins exigeants à maints égards quant aux emplois qu'ils acceptent dans un premier temps, et retrouvant donc plus rapidement une activité professionnelle, les jeunes peuvent être aussi plus sujets à quitter l'entreprise s'ils trouvent ailleurs des emplois plus conformes à leurs aspirations.

⁵ FONDEUR, 1999

L'action de l'ANPE et de ses partenaires

Peu présents dans le stock des demandes - dont ils ne constituent que 14 % au premier semestre 2002 - les jeunes le sont beaucoup plus dans les flux : nous avons vu qu'ils comptaient pour 27 % des demandes enregistrées sur un an. Leur part dans les principaux services délivrés aux demandeurs d'emploi (*Tableau 8*) se situe entre ces deux valeurs. Elle est plus proche de celle du stock pour les prestations et les entretiens, et se révèle plus élevée pour les mises en relation.

Cet écart reflète assez bien la situation des jeunes demandeurs d'emploi, qui tout à la fois s'inscrivent souvent à l'ANPE et ont une durée de chômage relativement courte, comme en témoigne notamment la faible ancienneté de leurs demandes (*voir ci-dessus*). Pour cette raison même, les entretiens et prestations ne peuvent pas être à la hauteur de leurs mouvements d'entrée : nombre d'entre eux sont en effet sortis avant que ces services puissent leur être proposés.

Tableau 8 - Entretiens, prestations et mises en relation au premier semestre 2002

	Part des 15-24 ans	Part des 25-49 ans	Tous âges
Stock mensuel moyen (*)	14%	68 %	100 %
Demandeurs bénéficiaires (**)	21%	65 %	100 %
Entretiens	17%	69 %	100 %
Prestations	15%	71 %	100 %
Mises en relation	21%	69 %	100 %

(*) De janvier à juin 2002, catégories 1+2+3.

(**) bénéficiaires d'au moins un entretien, une prestation et/ou une mise en relation entre janvier et juin 2002. Toutes catégories.

Un même bénéficiaire peut avoir eu plusieurs entretiens, prestations ou mises en relation.

Source : ANPE.

Pour autant, les moins de 25 ans n'apparaissent nullement pénalisés à cet égard : si l'on rapporte le volume des entretiens et prestations au stock mensuel moyen des demandes - autrement dit à la population susceptible d'en bénéficier - on constate (*Tableau 9*) que les ratios obtenus sont voisins de ceux de la tranche d'âge supérieure (le ratio est même un peu plus élevé pour les entretiens).

Si l'on effectue le même calcul en ce qui concerne les mises en relation, le résultat obtenu est nettement plus élevé, ce qui n'est pas surprenant : recherchant ou acceptant plus souvent des contrats

de courte durée, et notamment des missions d'intérim, les jeunes demandeurs sont plus fréquemment mis en relation sur ces contrats, qui sont eux-mêmes relativement nombreux.

Le fait que les jeunes à qui sont proposés ces contrats sont plus rarement les mêmes que ceux avec qui sont réalisés les entretiens et/ou les prestations rend compte de la proportion élevée (71 %) de ceux qui bénéficient d'au moins un service, ces services étant ainsi plus dispersés pour eux qu'ils ne le sont pour leurs aînés.

Tableau 9 - Entretiens, prestations et mises en relation par demande au premier semestre 2002

	15-24 ans	25-49 ans	Tous âges
Entretiens	1,7	1,5	1,4
Prestations	0,4	0,4	0,4
Mises en relation	2,2	1,5	1,4
Demandeurs bénéficiaires (*)	71 %	47 %	50 %

(*) bénéficiaires d'au moins un entretien, une prestation et/ou une mise en relation entre janvier et juin 2002, rapportés au stock mensuel moyen toutes catégories (sauf 4 et 5).

Source : ANPE.

En outre, l'ANPE contribue à la mise en œuvre de la politique de l'emploi. Le fait que les jeunes en constituent l'un des publics privilégiés - certaines mesures, comme les emplois jeunes ou les contrats en alternance, leur étant explicitement destinées - est lui aussi de nature à accentuer la fréquence des mises en relation, et, plus largement, celle des sorties du chômage.

Enfin, les jeunes ont aussi formé, à partir de 1998, l'une des cibles privilégiées du suivi personnalisé

pour un nouveau départ vers l'emploi (SPNDE) initié à la suite du Conseil de Luxembourg. A compter de juillet 2001, cette action préventive a été généralisée à l'ensemble des demandeurs d'emploi (et donc à l'ensemble des jeunes demandeurs) dans le cadre du projet d'action personnalisé-nouveau départ (PAP-ND). A ce titre, les jeunes ont accès à une offre de service assez proche de celle qui est proposée à leurs aînés, même s'ils bénéficient un peu moins souvent d'un accompagnement renforcé, et un peu plus fréquemment d'un appui individualisé.

Tableau 10 - Offres de service aux demandeurs entrés en P.A.P. de juillet 2001 à juin 2002

	15-24 ans		25 ans et plus	
Libre-service	391 408	41 %	1 140 250	43 %
Appui individualisé	454 755	48 %	1 195 738	45 %
Accompagnement renforcé	93 331	10 %	313 501	12 %
Accompagnement social	12 146	1 %	25 582	1 %
Total	951 640	100 %	2 675 071	100%

Source : ANPE - France métropolitaine.

MISSIONS LOCALES ET ESPACES-JEUNES

Afin de mieux s'adapter aux différentes situations territoriales, l'ANPE a engagé une politique d'alliance avec des réseaux de co-traitants, et notamment un partenariat plus soutenu avec celui des missions locales et des P.A.I.O.

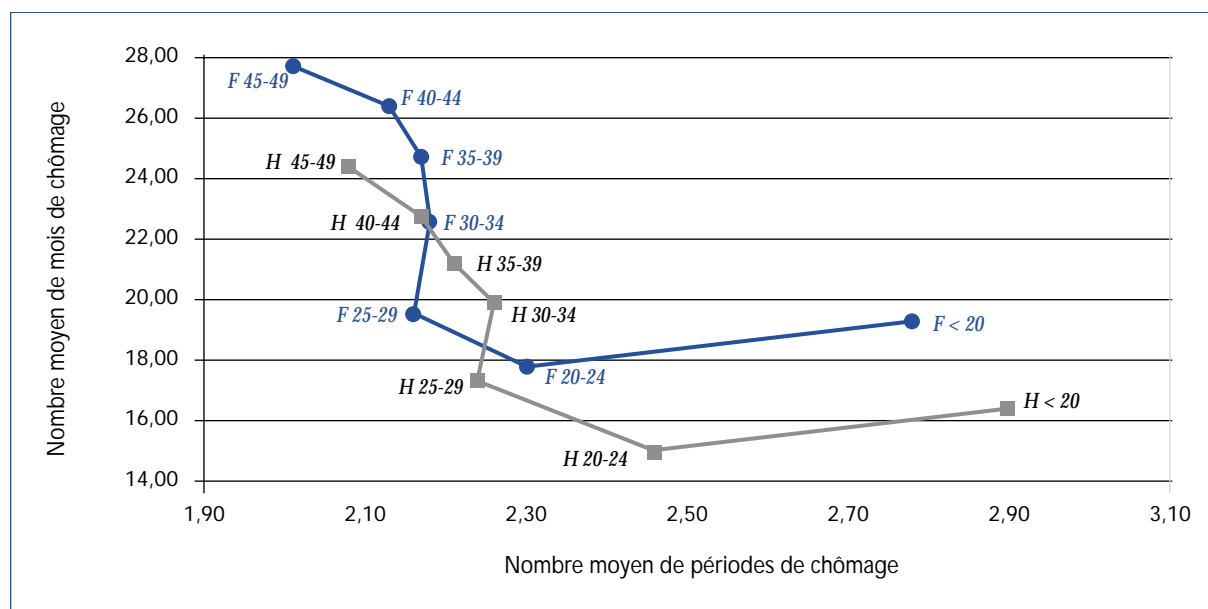
Celles-ci proposent aux jeunes une approche globale qui inclut l'accès à l'emploi (formation, orientation,...), l'appui social (logement, santé, ressources,...) et l'accès à la citoyenneté. Une partie des jeunes ainsi suivis sont intégrés dans le programme TRACE, dont le contenu en matière d'emploi et de formation constitue le contenu du PAP. Au total, plus de 10 % des entretiens liés au PAP réalisés avec les moins de 25 ans (de janvier à juin 2002) le sont dans le cadre de ce réseau. Par ailleurs, environ 350 de ces structures sont labellisées "Espaces Jeunes", et, à l'occasion de plans d'action communs, proposent aux personnes concernées certains des services accessibles à l'ANPE, en complément de ceux qui sont propres aux missions locales et aux P.A.I.O.

La récurrence du chômage

L'analyse des demandes ne fournit qu'une vision partielle de la situation des personnes concernées. Certaines d'entre elles ne s'inscrivent en effet qu'une fois, d'autres le font à diverses reprises, et la durée cumulée des périodes de chômage est au total très diversifiée. Le Fichier Historique de l'ANPE permet d'analyser cette durée, ainsi que la récurrence des inscriptions, en rattachant à un même demandeur l'ensemble de celles qu'il a effectuées au cours d'une même période.

Concernant les jeunes, une étude publiée par l'Observatoire de l'ANPE a montré récemment (juin 2000) que la classe d'âge la moins défavorisée du point de vue de la *durée* totale du chômage est celle des 20-24 ans. En revanche, ces jeunes demandeurs d'emploi s'inscrivent nettement plus *souvent* que leurs aînés. Au total, leurs *périodes de chômage* sont à la fois plus nombreuses et plus courtes.

Chômage sur 5 ans pour les entrants entre sept. 96 et août 97 (selon le sexe et l'âge à la première inscription)



Source : ANPE—Fichier Historique des demandeurs d'emploi.

Lecture : en cinq ans, les hommes de 20 à 24 ans ont connu en moyenne 0,2 période de chômage de plus que les hommes de 30 à 34 ans, mais ils sont au total restés inscrits moins longtemps (15 mois contre 20 mois).

On peut voir dans la fréquence de ces transitions - que reflète celle des entrées et des sorties - une traduction de la situation particulièrement instable des jeunes sur le marché du travail.

On peut aussi observer qu'ils apparaissent en définitive moins défavorisés qu'on ne le dit parfois, dans la mesure où leur accès à l'emploi est bien réel, même s'il s'agit d'emplois plus précaires et moins attractifs que dans le passé.

Jean-Louis Zanda



Pour en savoir plus

■ B. BALLET et S. SEGUIN.

“Les jeunes, premiers bénéficiaires de la baisse du chômage”.

INSEE-Première. Novembre 2000.

■ M. BORDIGONI.

“Les jeunes sortis de l'école face aux risques d'exclusion”.

Bref Céreq. Janvier 2001

■ CEREQ.

Quand l'école est finie... Premiers pas dans la vie active de la Génération 98.

CEREQ, 2002.

■ Les jeunes. INSEE, Coll.

Contours et caractères, 2000

■ Th. COUPPIE et M. MANSUY.

“La place des débutants sur les marchés du travail européens”.

Bref Céreq. Mai 2000.

■ A. DEGENNE et M.-O. LEBEAUX.

“Le chômage des jeunes à partir du Fichier Historique de l'ANPE”.

Les Essentiels - L'Observatoire de l'ANPE, Juin 2000

■ Y. FONDEUR.

Le “déclassement” à l'embauche.

Rapport pour le Commissariat Général au Plan, 1999.

■ S. LE MINEZ, O. MARCHAND et C. MINNI.

Emploi des jeunes et secteurs d'activité.

DARES. Mars 1998.

■ M. MANSUY et V. THIREAU.

“Quels secteurs pour les débutants ?”.

Bref Céreq. Mai 1999.

■ C. MINNI et E. NAUZE-FICHET.

“De mars 1997 à mars 2001, une participation accrue des jeunes à l'emploi”.

Premières Synthèses. DARES. Janvier 2002.

■ C. MINNI et P. POULET-COULIBANDO.

“L'évolution récente de l'insertion professionnelle des jeunes (1998-2000)”.

Premières Synthèses. DARES. Juin 2001.

■ C. MINNI et P. POULET-COULIBANDO.

“Coup de frein à l'insertion professionnelle des jeunes en 2002”.

Premières Synthèses. DARES. (Février 2003).

■ J. CHAZAL, J. LACROIX ET Ch. POUJOULY.

“Les sorties du chômage vers l'emploi”.

Premières Synthèses. DARES-ANPE (à paraître)

■ R. SANCHEZ.

“Formation et insertion des jeunes : les entrées en contrats d'apprentissage et de qualification en 2000”.

Premières Synthèses. DARES. Février 2002.

■ G. SIMON.

“Entrer sur le marché du travail avec un baccalauréat”.

Bref Céreq. Février 2000.



Glossaire

■ **Catégorie 1** : personnes sans emploi, immédiatement disponibles au sens de l'article R. 311-3-3, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à plein temps (ces personnes ne doivent pas avoir exercé d'activité occasionnelle ou réduite de plus de 78 heures dans le mois d'actualisation).

■ **Catégorie 2** : personnes sans emploi, immédiatement disponibles au sens de l'article R. 311-3-3, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps partiel (ces personnes ne doivent pas avoir exercé d'activité occasionnelle ou réduite de plus de 78 heures dans le mois d'actualisation).

■ **Catégorie 3** : personnes sans emploi, immédiatement disponibles au sens de l'article R. 311-3-3, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée déterminée temporaire ou saisonnier, y compris de très courte durée (Ces personnes ne doivent pas avoir exercé d'activité occasionnelle ou réduite de plus de 78 heures dans le mois d'actualisation).

■ **Catégorie 4** : personnes sans emploi, non immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi.

■ **Catégorie 5** : personnes pourvues d'un emploi, à la recherche d'un autre emploi.

■ **Catégorie 6** : personnes non immédiatement disponibles au sens de l'article R. 311-3-3 (1°) à la recherche d'un autre emploi, à durée indéterminée à plein temps, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi. Ces personnes ont exercé une activité occasionnelle ou réduite de plus de 78 heures dans le mois d'actualisation.

■ **Catégorie 7** : personnes non immédiatement disponibles au sens de l'article R. 311-3-3 (1°) à la recherche d'un autre emploi, à durée indéterminée à temps partiel, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi. Ces personnes ont exercé une activité occasionnelle ou réduite de plus de 78 heures dans le mois d'actualisation.

■ **Catégorie 8** : personnes non immédiatement disponibles au sens de l'article R. 311-3-3 (1°) à la recherche d'un autre emploi, à durée déterminée, temporaire ou saisonnier, y compris de très courte durée, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi. Ces personnes ont exercé une activité occasionnelle ou réduite de plus de 78 heures dans le mois d'actualisation.

■ **B.I.T.** : Bureau International du Travail.

■ **C.L.D.** : Chômeurs de longue durée. Personnes inscrites à l'ANPE depuis plus d'un an.

■ **C.T.L.D.** : Chômeurs de très longue durée. Personnes inscrites à l'ANPE depuis plus de deux ans.

■ **D.E.F.M.** : Demandes d'emploi en fin de mois (demandeurs en cours).

■ **D.E.E.** : Demandes d'emploi enregistrées (flux d'inscriptions).

■ **D.E.S.** : Demandes d'emploi sorties (flux de sorties).

■ **R.O.M.E.** : Répertoire Opérationnel des Métiers et Emplois.



Les données

- *Tableau 1 : Taux de chômage au sens du BIT par sexe et âge*
- *Tableau 2 : Demandes en stock (D.E.F.M.) par âges et catégories*
- *Tableau 3 : Demandes enregistrées (D.E.E.) par âges et catégories*
- *Tableau 4 : Demandes sorties (D.E.S.) par âges et catégories*
- *Tableau 5 : Demandes en stock (D.E.F.M.) par niveau de qualification*
- *Tableau 6 : Demandes en stock (D.E.F.M.) par niveau de formation*
- *Tableau 7 : Demandes en stock (D.E.F.M.) par ancienneté d'inscription*
- *Tableau 8 : Part des jeunes dans les demandes d'emploi par régions*
- *Tableau 9 : Principaux domaines professionnels des métiers recherchés par les jeunes*
- *Tableau 10 : Motifs de sortie des demandes*
- *Tableau 11 : Entretiens, prestations et mises en relation réalisés par l'ANPE*
- *Tableau 12 : Offres de service aux demandeurs entrés en P.A.P.*
- *Tableau 13 : Politiques d'emploi*
- *Tableau 14 : Contrats en alternance*
- *Tableau 15 : Sorties du chômage - Caractéristiques de l'emploi retrouvé*

Tableau 1

Taux de chômage au sens du BIT par sexe et âge (en %)

Données CVS

mars 2002	15-24 ans	25-49 ans	50 ans et plus	Ensemble
Hommes	19,0	7,3	5,7	8,0
Femmes	24,1	9,5	6,6	10,1
ENSEMBLE	21,2	8,3	6,1	9,0

Evolution 2002/2001 (en points)

Hommes	1,7	0,8	0,6	0,8
Femmes	1,0	-0,5	0,0	-0,2
ENSEMBLE	1,4	0,2	0,3	0,4

Source : INSEE.

Tableau 2

Demandes en stock (D.E.F.M.) par âges et catégories

France métropolitaine

Juin 2002	15-24 ans			25-49 ans		
	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL
Catégorie 1	160 282	163 172	323 454	713 507	715 553	1 429 060
Catégorie 2	3 839	18 700	22 539	36 839	263 607	300 446
Catégorie 3	16 398	16 534	32 932	76 521	67 729	144 250
Cat. 1+2+3	180 519	198 406	378 925	826 867	1 046 889	1 873 756
Catégorie 4	15 503	16 734	32 237	40 009	48 379	88 388
Catégorie 5	4 383	8 057	12 440	27 412	58 866	86 278
Catégorie 6	39 104	40 696	79 800	138 296	153 687	291 983
Catégorie 7	633	3 602	4 235	7 790	49 817	57 607
Catégorie 8	5 318	4 303	9 621	38 876	25 621	64 497
Cat. 6+7+8	45 055	48 601	93 656	184 962	229 125	414 087
TOTAL	245 460	271 798	517 258	1 079 250	1 383 259	2 462 509

Structure juin 2002

Catégorie 1	65 %	60 %	63 %	66 %	52 %	58 %
Catégorie 2	2 %	7 %	4 %	3 %	19 %	12 %
Catégorie 3	7 %	6 %	6 %	7 %	5 %	6 %
Cat. 1+2+3	74 %	73 %	73 %	77 %	76 %	76 %
Catégorie 4	6 %	6 %	6 %	4 %	3 %	4 %
Catégorie 5	2 %	3 %	2 %	3 %	4 %	4 %
Catégorie 6	16 %	15 %	15 %	13 %	11 %	12 %
Catégorie 7	0 %	1 %	1 %	1 %	4 %	2 %
Catégorie 8	2 %	2 %	2 %	4 %	2 %	3 %
Cat. 6+7+8	18 %	18 %	18 %	17 %	17 %	17 %
TOTAL	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Evolution 2002/2001

Catégorie 1	21 %	6 %	13 %	14 %	2 %	8 %
Catégorie 2	9 %	0 %	1 %	1 %	- 2 %	- 2 %
Catégorie 3	29 %	23 %	26 %	16 %	13 %	15 %
Cat. 1+2+3	21 %	6 %	13 %	13 %	2 %	7 %
Catégorie 4	9 %	6 %	8 %	3 %	3 %	3 %
Catégorie 5	16 %	2 %	7 %	12 %	3 %	5 %
Catégorie 6	- 1 %	- 13 %	- 8 %	- 7 %	- 9 %	- 8 %
Catégorie 7	- 24 %	- 17 %	- 18 %	- 19 %	- 10 %	- 11 %
Catégorie 8	2 %	- 1 %	1 %	1 %	2 %	1 %
Cat. 6+7+8	- 1 %	- 13 %	- 8 %	- 6 %	- 8 %	- 7 %
TOTAL	15 %	2 %	8 %	9 %	0 %	4

Tableau 3

Demandes enregistrées (D.E.E.) par âges et catégories

France métropolitaine

Juillet 2001 - Juin 2002	15-24 ans			25-49 ans		
	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL
Catégorie 1	670 636	589 766	1 260 402	1 351 180	1 245 616	2 596 796
Catégorie 2	13 594	52 521	66 115	46 097	333 506	379 603
Catégorie 3	67 641	59 933	127 574	111 480	106 619	218 099
Cat. 1+2+3	751 871	702 220	1 454 091	1 508 757	1 685 741	3 194 498
Catégorie 4	53 868	59 114	112 982	139 252	180 938	320 190
Catégorie 5	14 167	22 815	36 982	63 510	124 572	188 082
TOTAL	819 906	784 149	1 604 055	1 711 519	1 991 251	3 702 770

Structure						
Catégorie 1	82 %	75 %	79 %	79 %	63 %	70 %
Catégorie 2	2 %	7 %	4 %	3 %	17 %	10 %
Catégorie 3	8 %	8 %	8 %	7 %	5 %	6 %
Cat. 1+2+3	92 %	90 %	91 %	88 %	85 %	86 %
Catégorie 4	7 %	8 %	7 %	8 %	9 %	9 %
Catégorie 5	2 %	3 %	2 %	4 %	6 %	5 %
TOTAL	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Tableau 4

Demandes sorties (D.E.S.) par âges et catégories

France métropolitaine

Juillet 2001 - Juin 2002	15-24 ans			25-49 ans		
	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL
Catégorie 1	582 495	519 400	1 101 895	1 239 095	1 194 738	2 433 833
Catégorie 2	12 272	47 960	60 232	49 538	353 402	402 940
Catégorie 3	62 063	55 597	117 660	121 928	118 669	240 597
Cat. 1+2+3	656 830	622 957	1 279 787	1 410 561	1 666 809	3 077 370
Catégorie 4	51 374	56 097	107 471	141 796	183 342	325 138
Catégorie 5	12 747	20 919	33 666	59 226	121 164	180 390
TOTAL	720 951	699 973	1 420 924	1 611 583	1 971 315	3 582 898

Structure						
Catégorie 1	81 %	74 %	78 %	77 %	61 %	68 %
Catégorie 2	2 %	7 %	4 %	3 %	18 %	11 %
Catégorie 3	9 %	8 %	8 %	8 %	6 %	7 %
Cat. 1+2+3	91 %	89 %	90 %	88 %	85 %	86 %
Catégorie 4	7 %	8 %	7 %	8 %	9 %	9 %
Catégorie 5	2 %	3 %	2 %	4 %	6 %	5 %
TOTAL	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Tableau 5

Demandes en stock (D.E.F.M.) par niveau de qualification

France métropolitaine, catégories 1+2+3

Juin 2002	15-24 ans			25-49 ans		
	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL
Manœuvres + O.S.	46 228	14 200	60 428	127 270	90 058	217 328
Ouvriers qualifiés	33 688	5 490	39 178	177 176	39 103	216 279
Employés	80 562	162 258	242 820	333 502	773 790	1 107 292
Techniciens, dessinateurs	10 043	7 228	17 271	65 559	48 444	114 003
Agents de maîtrise	1 136	1 086	2 222	27 880	23 689	51 569
Cadres	1 461	1 626	3 087	85 285	60 464	145 749
Non précisé	7 401	6 518	13 919	10 195	11 341	21 536
TOTAL	180 519	198 406	378 925	826 867	1 046 889	1 873 756

Structure Juin 2002

Manœuvres + O.S.	26 %	7 %	16 %	15 %	9 %	12 %
Ouvriers qualifiés	19 %	3 %	10 %	21 %	4 %	12 %
Employés	45 %	82 %	64 %	40 %	74 %	59 %
Techniciens, dessinateurs	6 %	4 %	5 %	8 %	5 %	6 %
Agents de maîtrise	1 %	1 %	1 %	3 %	2 %	3 %
Cadres	1 %	1 %	1 %	10 %	6 %	8 %
Non précisé	4 %	3 %	4 %	1 %	1 %	1 %
TOTAL	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Tableau 6

Demandes en stock (D.E.F.M.) par niveau de formation

France métropolitaine, catégories 1+2+3

Juin 2002	15-24 ans			25-49 ans		
	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL
Niveau VI	14 801	12 029	26 830	125 042	174 187	299 229
Niveau V Bis	18 981	18 423	37 404	55 814	85 966	141 780
Niveau V	88 725	82 205	170 930	334 692	365 459	700 151
Niveau IV	33 558	52 648	86 206	125 747	185 863	311 610
Niveau III	13 770	20 429	34 199	83 935	107 901	191 836
Niveau I+II	3 107	6 021	9 128	90 902	116 598	207 500
Non précisé	7 577	6 651	14 228	10 735	10 915	21 650
TOTAL	180 519	198 406	378 925	826 867	1 046 889	1 873 756

Structure Juin 2002

Niveau VI	8 %	6 %	7 %	15 %	17 %	16 %
Niveau V Bis	11 %	9 %	10 %	7 %	8 %	8 %
Niveau V	49 %	41 %	45 %	40 %	35 %	37 %
Niveau IV	19 %	27 %	23 %	15 %	18 %	17 %
Niveau III	8 %	10 %	9 %	10 %	10 %	10 %
Niveau I+II	2 %	3 %	2 %	11 %	11 %	11 %
Non précisé	4 %	3 %	4 %	1 %	1 %	1 %
TOTAL	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Niveau VI : sortants du premier cycle avant la dernière classe, ou des classes de type allégé ou pratique

Niveau V Bis : sortants de la dernière classe du premier cycle de l'enseignement secondaire

Niveau V : sortants du second cycle long avant la classe terminale, sortants de la dernière classe des cycles courts

Niveau IV : sortants des classes terminales du second cycle long

Niveau III : DEUG, DUT, BTS, diplômés paramédicaux et socio-éducatifs

Niveau I+II : 2^e et 3^e cycles universitaires, grandes écoles, facultés de médecine et de pharmacie

Tableau 7

Demandes en stock (D.E.F.M.) par ancienneté d'inscription

France métropolitaine, catégories 1+2+3

Juin 2002	15-24 ans			25-49 ans		
	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL
Moins d'un mois	32 582	36 452	69 034	82 354	99 123	181 477
De 1 à 3 mois	39 383	40 953	80 336	130 941	154 835	285 776
De 3 à 6 mois	41 255	42 677	83 932	154 890	186 692	341 582
De 6 à 12 mois	45 319	48 943	94 262	199 781	249 693	449 474
De 1 à 2 ans	17 869	23 236	41 105	147 753	204 640	352 393
De 2 à 3 ans	3 078	4 590	7 668	50 245	75 030	125 275
3 ans et plus	1 033	1 555	2 588	60 903	76 876	137 779
TOTAL	180 519	198 406	378 925	826 867	1 046 889	1 873 756

Structure Juin 2002

Moins d'un mois	18 %	18 %	18 %	10 %	9 %	10 %
De 1 à 3 mois	22 %	21 %	21 %	16 %	15 %	15 %
De 3 à 6 mois	23 %	22 %	22 %	19 %	18 %	18 %
De 6 à 12 mois	25 %	25 %	25 %	24 %	24 %	24 %
De 1 à 2 ans	10 %	12 %	11 %	18 %	20 %	19 %
De 2 à 3 ans	2 %	2 %	2 %	6 %	7 %	7 %
3 ans et plus	1 %	1 %	1 %	7 %	7 %	7 %
TOTAL	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Tableau 8
Part des D.E.F.M. par âges et par régions
France métropolitaine, catégories 1+2+3

Juin 2002	15-24 ans				25-49 ans			
	Hommes	Femmes	Total	Part des 15-24 ans	Hommes	Femmes	Total	Part des 25-49 ans
Ile-de-France	26 796	24 428	51 224	9,2 %	197 466	198 212	395 678	71,2 %
Champagne-Ardenne	4 659	5 175	9 834	16,0 %	16 803	23 474	40 277	65,7 %
Picardie	7 806	8 066	15 872	17,4 %	24 744	33 938	58 682	64,2 %
Haute-Normandie	7 718	8 895	16 613	18,0 %	24 977	34 305	59 282	64,2 %
Centre	6 549	7 469	14 018	14,7 %	26 139	36 286	62 425	65,6 %
Basse-Normandie	4 460	5 156	9 616	16,0 %	16 594	22 563	39 157	65,3 %
Bourgogne	4 372	5 275	9 647	15,0 %	16 690	24 529	41 219	64,3 %
Nord-Pas-de-Calais	21 827	22 012	43 839	19,4 %	67 362	78 393	145 755	64,5 %
Lorraine	7 117	8 186	15 303	16,4 %	26 162	35 851	62 013	66,4 %
Alsace	4 501	5 144	9 645	15,8 %	18 329	22 706	41 035	67,4 %
Franche-Comté	3 179	3 832	7 011	16,6 %	11 138	16 520	27 658	65,3 %
Pays de la Loire	9 557	12 093	21 650	16,0 %	35 562	52 527	88 089	65,3 %
Bretagne	7 872	9 170	17 042	14,9 %	32 692	43 498	76 190	66,8 %
Poitou-Charentes	4 548	5 810	10 358	14,6 %	18 817	28 439	47 256	66,8 %
Aquitaine	8 463	9 991	18 454	13,3 %	38 628	56 051	94 679	68,4 %
Midi-Pyrénées	7 903	9 582	17 485	13,8 %	35 634	51 768	87 402	69,1 %
Limousin	1 549	1 916	3 465	14,2 %	6 716	9 298	16 014	65,7 %
Rhône-Alpes	15 406	17 309	32 715	13,6 %	70 456	94 640	165 096	68,5 %
Auvergne	3 579	4 191	7 770	14,5 %	14 714	21 507	36 221	67,5 %
Languedoc-Roussillon	8 014	8 950	16 964	11,7 %	44 869	57 181	102 050	70,4 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	14 076	15 076	29 152	11,4 %	79 273	100 723	179 996	70,3 %
Corse	568	680	1 248	11,8 %	3 102	4 480	7 582	71,6 %
Total	180 519	198 406	378 925	13,7 %	826 867	1 046 889	1 873 756	67,9 %

Tableau 9

Principaux domaines professionnels des métiers recherchés par les jeunes

France métropolitaine, catégories 1+2+3

Domaine professionnel	Moins de 25 ans	Part des jeunes	Poids du Métier	Poids cumulé	25-49 ans	Poids du métier
Personnels des services administratifs	48 357	13 %	13 %	13 %	267 023	14 %
Personnels de la vente	44 858	24 %	12 %	25 %	113 056	6 %
Personnels des services aux personnes	37 367	10 %	10 %	34 %	242 907	13 %
Personnels de la logistique	23 427	17 %	6 %	41 %	93 902	5 %
Personnels de la distribution	20 854	25 %	6 %	46 %	55 164	3 %
Personnels de la restauration	18 393	20 %	5 %	51 %	60 492	3 %
Personnels de la construction mécanique	15 541	19 %	4 %	55 %	50 173	3 %
Personnels du second œuvre du bâtiment	13 914	19 %	4 %	59 %	49 367	3 %
Prof de l'intervention sociale et culturelle	13 033	19 %	3 %	62 %	50 900	3 %
Personnels d'entretien, de maintenance	12 708	23 %	3 %	66 %	32 238	2 %
Personnels de la production agricole	10 892	16 %	3 %	68 %	46 601	2 %
Personnels des services aux entreprises et collectivités	10 378	8 %	3 %	71 %	85 623	5 %
Personnels du gros œuvre et des travaux publics	8 769	14 %	2 %	73 %	37 144	2 %
Conducteurs d'engins de transport terrestre	8 123	10 %	2 %	76 %	59 892	3 %
Fonctions trans-sectorielles aux industries de process	7 955	15 %	2 %	78 %	35 237	2 %
Professions du spectacle	6 974	8 %	2 %	80 %	72 105	4 %
Techniciens d'installation, de maintenance	6 025	21 %	2 %	81 %	19 022	1 %
Professions de l'information et de la communication	5 026	8 %	1 %	82 %	48 853	3 %
Personnels des forces de vente	4 787	10 %	1 %	84 %	30 459	2 %
Personnels de l'alimentation	4 039	25 %	1 %	85 %	9 187	0 %
Personnels des services commerciaux	3 710	16 %	1 %	86 %	15 039	1 %
Personnels du travail artisanal des matériaux	3 356	21 %	1 %	87 %	10 553	1 %
Personnels de la construction électrique et électronique	3 033	15 %	1 %	87 %	12 852	1 %
Professions de l'informatique	2 955	10 %	1 %	88 %	23 280	1 %
Cond d'installations des industries (chimie, énergie, AA)	2 170	16 %	1 %	89 %	8 803	0 %
Personnels des industries des matériaux souples	2 095	5 %	1 %	89 %	25 637	1 %
Techniciens de fabrication, de contrôle	2 004	20 %	1 %	90 %	6 515	0 %
Personnels de l'hôtellerie	1 998	10 %	1 %	90 %	14 539	1 %
(...)						
TOUS DOMAINES	378 925	14 %	100 %	100 %	1 873 756	100 %

Tableau 10

Motifs de sortie des demandes : source S.T.M.T.

France métropolitaine, catégories 1+2+3

Voir p. 15 (Tableau 6) - Les motifs de sortie réels réestimés sur la base des enquêtes sorties du chômage

Juillet 2001 - Juin 2002	15-24 ans			25-49 ans		
	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL
Reprise d'emploi	153 477	151 237	304 714	385 125	449 318	834 443
Entrée en stage	46 067	50 238	96 305	121 375	152 662	274 037
Arrêt de recherche	25 637	48 149	73 786	69 101	183 374	252 475
Changement d'Ale	10 062	15 784	25 846	40 493	52 702	93 195
Absence au contrôle	324 189	279 828	604 017	558 224	582 335	1 140 559
Radiation	60 870	43 785	104 655	114 038	99 314	213 352
Autres cas	36 528	33 936	70 464	122 205	147 104	269 309
TOTAL	656 830	622 957	1 279 787	1 410 561	1 666 809	3 077 370

Structure Juillet 2001 - Juin 2002

Reprise d'emploi	23 %	24 %	24 %	27 %	27 %	27 %
Entrée en stage	7 %	8 %	8 %	9 %	9 %	9 %
Arrêt de recherche	4 %	8 %	6 %	5 %	11 %	8 %
Changement d'Ale	2 %	3 %	2 %	3 %	3 %	3 %
Absence au contrôle	49 %	45 %	47 %	40 %	35 %	37 %
Radiation	9 %	7 %	8 %	8 %	6 %	7 %
Autres cas	6 %	5 %	6 %	9 %	9 %	9 %
TOTAL	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Tableau 11

Entretiens, prestations et mises en relation réalisés par l'ANPE

France métropolitaine, catégories 1+2+3

Juin 2002	15-24 ans				25-49 ans			
	Hommes	Femmes	Total	Part des 15-24 ans	Hommes	Femmes	Total	Part des 25-49 ans
DEFM (*)	242 416	255 824	498 240	14 %	1 039 581	1 308 119	2 347 700	68 %
Demandeurs bénéficiaires (**)	179 207	173 000	352 207	21 %	511 562	602 267	1 113 829	65 %
Entretiens	338 814	347 191	686 005	17 %	1 282 996	1 555 571	2 838 567	69 %
Prestations	74 853	86 662	161 515	15 %	318 876	451 653	770 529	71 %
Mises en relation	435 846	450 574	886 420	21 %	1 451 703	1 407 881	2 859 584	69 %

(*) Stock mensuel moyen de janvier à juin 2002, toutes catégories sauf 4 et 5.

(**) bénéficiaires d'au moins un entretien, une prestation et/ou une mise en relation entre janvier et juin 2002. Toutes catégories.

Source : ANPE.

Tableau 12

Offres de service aux demandeurs entrés en P.A.P. de juil. 2001 à juin 2002

France métropolitaine, catégories 1+2+3

	15-24 ans		25 ans et plus	
Libre-service	391 408	41 %	1 140 250	43 %
Appui individualisé	454 755	48 %	1 195 738	45 %
Accompagnement renforcé	93 331	10 %	313 501	12 %
Accompagnement social	12 146	1 %	25 582	1 %
Total	951 640	100 %	2 675 071	100 %

	15-24 ans				25 ans et plus			
	Hommes		Femmes		Hommes		Femmes	
Libre-service	201 433	42 %	189 975	40 %	547 187	45 %	593 063	41 %
Appui individualisé	227 085	48 %	227 670	48 %	535 869	44 %	659 869	45 %
Accompagnement renforcé	40 268	8 %	53 063	11 %	117 077	10 %	196 424	13 %
Accompagnement social	6 077	1 %	6 069	1 %	12 422	1 %	13 160	1 %
Total	474 863	100 %	476 777	100 %	1 212 555	100 %	1 462 516	100 %

Source : ANPE.

Tableau 13

Politiques d'emploi au premier semestre 2002

France métropolitaine

Juin 2002	15-24 ans				25-49 ans			
	Hommes	Femmes	Total	Part des 15-24 ans	Hommes	Femmes	Total	Part des 25-49 ans
CIE	951	589	1 540	7%	8 842	6 873	15 715	66%
SAE	1 227	992	2 219	36%	1 761	1 995	3 756	60%
SIFE individuel	405	238	643	5%	5 238	5 415	10 653	83%
CES	11 391	15 076	26 468	20%	37 187	68 688	105 875	65%
CEC	1 101	2 035	3 136	4%	16 587	29 063	45 650	62%
Emplois jeunes	6 093	9 054	15 147	59%	4 678	6 058	10 736	41%
Total	21 168	27 984	49 153	18%	74 293	118 092	192 385	71%

Source : ANPE et DARES.

Tableau 14

Contrats en alternance (moins de 26 ans)

France métropolitaine

	2001	Jan.-juin 2002
Contrats d'apprentissage	235 516	54 132
Contrats de qualification	130 398	45 037
Contrats d'adaptation	61 712	22 567
Contrats d'orientation	7 190	4 190
Total	434 816	125 926

Source : DARES - BMST.

Tableau 15

Sorties du chômage : Caractéristiques de l'emploi retrouvé

Champ : interviewés ayant repris un emploi en sept 2001, déc. 2001, mars 2002 et juin 2002

Tableau A - Familles professionnelles des emplois retrouvés par les demandeurs (en %)

Famille professionnelle	Moins de 25 ans	25-49 ans
Agriculture, marine, pêche, sylviculture	3,8	3,3
Bâtiment, travaux publics	5,6	6,4
Electricité, électronique	2,5	2,3
Mécanique, travail des métaux	7,1	5,6
Industries de process	8,5	5,9
Industries légères (bois, industries graphiques)	1,7	2,3
Maintenance	1,6	0,8
Ingénieurs et cadres de l'industrie	0,2	0,2
Tourisme et transports	12,0	10,3
Artisanat	0,1	0,3
Gestion, administration	11,9	12,7
Informatique	1,0	1,3
Etudes et recherche	0,4	0,3
Fonction publique et professions juridiques	1,4	1,9
Banques et assurances	1,0	1,2
Commerce	14,8	10,4
Hôtellerie, restauration, alimentation	7,3	6,8
Services aux particuliers (emplois familiaux, sécurité...)	9,7	14,6
Communication, information, spectacle	1,2	1,7
Santé, action sociale, culturelle et sportive	6,9	7,9
Enseignement, formation	0,9	3,4
Non renseigné	0,3	0,2
Total	100,0	100,0

Source : ANPE-DARES-UNEDIC - Enquête Sorties du chômage.

Tableau B - Secteur d'activité économique des emplois retrouvés par les demandeurs (en %)

Secteur NES 16	Moins de 25 ans	25-49 ans
Agriculture, sylviculture, pêche	3,8	3,7
Industrie agro-alimentaires	7,8	5,0
Industrie de biens de consommation	4,6	3,6
Industrie automobile	4,4	2,9
Industrie des biens d'équipement	7,7	6,1
Industrie des biens intermédiaires	3,6	4,0
Energie	0,8	1,1
Construction	5,5	6,2
Commerce	14,7	10,6
Transports	3,8	4,0
Activités financières	1,9	2,0
Activités immobilières	0,6	0,9
Services aux entreprises	7,1	6,7
Services aux particuliers	9,9	11,5
Education, santé et action sociale	9,3	17,2
Administration	4,1	4,5
Autres	10,1	9,5
NSP		
Total	100,0	100,0

Source : ANPE-DARES-UNEDIC - Enquête Sorties du chômage.



L'Observatoire de l'ANPE

les publications

Titre	Parution
Les demandeurs d'emploi qui exercent des activités professionnelles réduites	décembre 1998
Approches du recrutement	décembre 1998
Les métiers qui bougent	mars 1999
Les anticipations des entreprises	avril 1999
Les actes des premiers entretiens de l'emploi : les transformations du marché du travail	juin 1999
Les anticipations des entreprises au second semestre 1999	septembre 1999
Y a-t-il des pénuries de main-d'œuvre dans certains secteurs ?	février 2000
Les métiers qui bougent	mars 2000
Les anticipations des entreprises - Enquête de février 2000	mars 2000
Le chômage des jeunes à partir du Fichier Historique de l'ANPE	juin 2000
Le marché du travail des informaticiens	juin 2000
Les chômeurs et le chômage - une enquête exploratoire	juillet 2000
Le chômage des femmes - portrait statistique	octobre 2000
Les anticipations des entreprises pour 2001 - Enquête de décembre 2000	mars 2001
Les difficultés de recrutement : tensions et réajustements sur le marché du travail	mars 2001
Les difficultés de recrutement (dossier documentaire)	février 2001
Les métiers qui bougent	mars 2001
Le chômage des personnes handicapées - portrait statistique	juin 2001
Les centres d'appel (dossier documentaire)	juin 2001
Les actes des deuxièmes entretiens de l'emploi : le recrutement dans le nouveau contexte économique et technologique	octobre 2001
Les emplois difficiles à pourvoir et les établissements recruteurs	octobre 2001
Les anticipations des entreprises pour 2002 - Enquête de novembre 2001	février 2002
Les demandeurs d'emploi bénéficiaires du RMI - portrait statistique	juin 2002
Les métiers qui bougent	juin 2002
Chômage et territoire : cartographie 2001	juillet 2002
La précarité de l'emploi (dossier documentaire)	novembre 2002
Les anticipations des entreprises pour 2003 - Enquête de décembre 2002	février 2003

Le chômage des jeunes : portrait statistique

En dépit d'un taux de chômage élevé, les moins de 25 ans sont, en proportion, assez rarement à la recherche d'un emploi dans la mesure où nombre d'entre eux sont toujours scolarisés.

Plus difficile que dans le passé, leur insertion professionnelle se réalise aujourd'hui au prix d'une précarité croissante.

Consultez nos publications sur :
<http://observatoire.anpe.net>



AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI